

Fiche Retour d'Expérience Groupes Qualité Pays de la Loire APIMED

Thématique : Parcours de soin du patient douloureux chronique

Date : mai 2021

Contexte : cinq fois plus d'arrêts maladie de longue durée chez des malades douloureux chroniques.

Chiffres clés/indicateurs :

- **20 millions de français adultes souffrent de douleurs chroniques rebelles aux traitements.**
- **Surcoût annuel évalué à 1,163 milliard d'euros**

Recommandations/références existantes : https://www.has-sante.fr/jcms/c_738567/fr/organiser-le-parcours-de-soins-face-a-la-douleur-chronique (2009)

Un constat : la difficulté et la complexité de la prise en charge du patient douloureux chronique et la mise en échec fréquente et l'épuisement du médecin nécessitant le recours à d'autres professionnels ou structures spécialisées

DIFFICULTES	LEVIERS D'AMELIORATION
<p>L'accès aux structures spécialisées (CETD) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés pour l'obtention d'un RDV • Délais trop longs (pour RDV et prise en charge) • Changements fréquents d'interlocuteurs (nécessitant de repartir à zéro) • Difficultés pour la prise en charge pluriprofessionnelle <p>Le risque d'épuisement du médecin dans l'échec de la prise en charge</p> <p>Le nombre important de professionnels de santé impliqués dans la prise en charge</p>	<p>Améliorer les échanges :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir des référents locaux (pour avis et protocoles) • Avoir un accès téléphonique privilégié (dédié) pour les professionnels avec le responsable du CETD • Echanger avec les CETD sur nos difficultés respectives • Avoir un courrier de sortie rapide avec des directives claires <p>Améliorer la coordination :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec les réseaux pluriprofessionnels (intérêt des CPTS) • La prise en charge en équipe (IDE, IPA, psychologue...) <p>Faciliter les prises en charge non médicamenteuses et les thérapies alternatives</p> <p>Améliorer et renforcer la formation (initiale, 3^{ème} cycle, continue, GQ) à la douleur</p>